

Motion adoptée par 103 collègues réunis avec le SNUDI-FO vendredi 16 juin à Lyon

Nous sommes confrontés dans nos écoles à des discussions, parfois difficiles, relatives à la mise en œuvre du « pacte ».

En refusant d'augmenter nos salaires a minima à hauteur de l'inflation et en ne nous accordant qu'une aumône de 1,5%, le ministre Ndiaye pense pouvoir imposer son pacte :

- qui divise les collègues entre eux ;
- qui remet en cause notre statut en nous proposant entre autre de faire des heures de soutien au collège ;
- qui tente de nous faire prendre en charge les missions des enseignants spécialisés qu'il supprime à tour de bras.

Nous ne nous laisserons pas diviser et nous exigeons le retrait du « pacte » comme d'ailleurs celui de la loi Rilhac et des évaluations d'école qui voudraient imposer un management calqué sur les entreprises privées et inapproprié au fonctionnement des écoles.

Nous opposons au « pacte » nos revendications :

- Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice : nous voulons 10% pour tous sans contrepartie comme le président Macron l'avait annoncé ! Le Président trouve 413 milliards d'euros pour l'armée, il doit pouvoir trouver de quoi rémunérer correctement les enseignants français !
- Des créations massives de postes pour alléger les effectifs, assurer les remplacements, renforcer les RASED et créer les centaines de places nécessaires qui manquent dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Nous invitons tous nos collègues à signer massivement cet appel et ce quelle que soit leur décision personnelle vis-à-vis du « pacte »

Nous mandatons le SNUDI-FO pour le porter à l'inspecteur d'académie et au recteur.

